

# Consultations **gratuites** des notaires : un franc succès

**E**n quelques heures seulement, près de quatre-vingt-dix personnes sont venues, lundi 20 novembre à la Maison de l'habitat d'Evry, pour consulter gratuitement un notaire. C'est la deuxième année consécutive que les notaires de l'Essonne proposent cette journée de consultations gratuites dans le département - en dehors des consultations mensuelles sur rendez-vous à la Chambre des notaires (*lire en fin d'article*). Ainsi, une trentaine de notaires ont pris un peu de leur temps pour recevoir le public. En aucun cas ils n'étaient là pour grossir la liste de leurs clients; toute démarche commerciale étant strictement interdite dans la profession. Peu de jeunes ont répondu à l'invitation des notaires. Les quinquagénaires, et plus, constituant visiblement l'essentiel du public. « *En général, les gens qui viennent nous voir ce jour-là ont déjà un notaire, constate Maître Gaud-Planquais, notaire à Massy. Ils viennent parfois pour avoir un deuxième avis* ». L'un des principaux intérêts de ces consultations étant

qu'elles sont anonymes et gratuites. La plupart des questions ont, semble-t-il, tourné autour du droit de la famille. La loi du 23 juin 2006 portant réforme des successions et des libéralités, la question est on ne peut plus d'actualité. En effet, elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette réforme vise à accélérer et simplifier les procédures de successions et de donations, pour les particuliers comme pour les entreprises. « *On sent qu'il y a une vraie attente sur ce sujet* », remarque Maître Jestin, qui exerce à Evry. Les notaires de l'Essonne ont donc eu l'occasion de sensibiliser les visiteurs sur les évolutions du droit. Eux-mêmes ont encore parfois besoin de s'y former. Il ne leur reste pour cela que quelques semaines. Des formations sont organisées à leur intention par la Chambre des notaires de l'Essonne et par la cour d'appel de Paris II. **O.F.**

- Consultations gratuites, sur rendez-vous, de notaires tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois à la Chambre des notaires de l'Essonne, 14, rue des Douze-Apôtres, à Evry. Tél. : 01.60.78.01.27.

